



Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2017

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2017
2. 7187 Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État
- Désignation d'un Rapporteur
- Présentation des projets
3. Divers

*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Marc Lies, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marco Schank

M. Claude Lamberty, remplaçant M. Max Hahn

M. François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Jeannot Poeker, M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Mme Anne Backes, Mme Manon Mehling, M. Henri Werdel, de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois

Mme Anne Kons, M. Jean Leyder, Mme Anne Negretti, de l'Administration des bâtiments publics

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Henri Kox

*

Présidence : Mme Josée Lorsché, Présidente de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2017

Le projet de procès-verbal sous rubrique est adopté.

2. 7187 Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État

Mme Josée Lorsché est nommée Rapportrice du débat d'orientation.

Pour rappel, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a décidé en 2006 d'une nouvelle procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets dont les coûts dépassaient 7,5 millions d'euros, ceci afin d'optimiser le suivi financier des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État et de renforcer les droits de participation et de contrôle de la Chambre des Députés. En 2009, ce seuil a été relevé à 10 millions d'euros. La procédure exige que la liste de ces nouveaux projets d'infrastructure soit soumise à l'approbation de la Chambre des Députés afin de permettre l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des divers fonds d'investissement.

Conformément à la procédure décrite ci-dessus, la Commission du Développement durable procède à l'examen des projets d'infrastructure à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés.

Les responsables de l'Administration des bâtiments publics présentent les projets du Fonds d'investissements publics administratifs, ainsi que ceux du Fonds d'investissements publics scolaires. Pour les détails exhaustifs de ces présentations, il est renvoyé aux documents repris en annexe. Il est, parallèlement, procédé à un bref échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

- L'actuel bâtiment Robert Schuman devra probablement être au moins partiellement démoli, en raison de sa vétusté et vu que la typologie actuelle ne permet pas d'y intégrer une nouvelle affectation. Suite à une question afférente, il est précisé que le bâtiment appartient à l'État luxembourgeois. Il est également signalé qu'à cet endroit précis, il n'existe pas de besoin de terrain en vue de la construction de bâtiments pour les institutions européennes.
- Le projet d'extension du foyer et de l'accueil de la Philharmonie est salué par un membre de la Commission, qui est d'avis que ces aménagements amélioreront la convivialité du bâtiment.

Ces deux projets ont pour objet de contribuer au réaménagement urbanistique de la place de l'Europe, afin de donner vie à cet endroit.

- L'exécution du projet de rénovation et d'assainissement du Centre pénitentiaire de Schrassig sera complexe car, pour des raisons évidentes de sécurité, elle ne pourra être réalisée que par étapes. Indépendamment de ce projet, il est également prévu de construire, sur le même site, un bâtiment qui accueillera l'unité de psychiatrie socio-judiciaire (UPSJ), destinée à l'hébergement et aux soins des personnes déclarées pénalement irresponsables, ainsi qu'à la prise en charge des personnes condamnées qui souffrent de problèmes psychiatriques dont la gravité de la maladie ne permet pas de prodiguer les soins nécessaires au sein du centre pénitentiaire même. Suite à une question afférente, les responsables de l'Administration des bâtiments publics donnent à considérer qu'à ce stade encore très précoce, les détails du fonctionnement de l'UPSJ ne sont pas encore connus. Il est cependant déjà assuré que l'UPSJ aura sa propre enceinte et que, même si l'accès au site sera commun, il n'y aura que très peu de synergies entre les deux entités.

- Le terrain sur lequel il est prévu de construire le Centre opérationnel et administratif des Services d'Incendie et de Secours et de la Police grand-ducale à Esch-sur-Alzette appartient aujourd'hui à Arcelor-Mittal et des négociations pour son acquisition sont actuellement en cours.
- Étant donné que le terrain sur lequel il est prévu de construire l'école de police de Mondercange se situe aux abords d'un bois qui touche une zone Natura 2000, l'emprise au sol du futur bâtiment est limitée. Bien que le programme transmis par le Ministère de la Sécurité intérieure n'ait pas encore été analysé, il est évident - au vu de la superficie réduite disponible - que des synergies devront être trouvées dans les alentours.
- En ce qui concerne la sécurisation de la Chambre des Députés, l'entrée du bâtiment Printz et Richard représentera le défi le plus compliqué, étant donné qu'elle est construite sur plusieurs niveaux et que l'accès pour les personnes à mobilité réduite devra y être garanti.
- La sécurisation du bâtiment Saint-Louis nécessitera un investissement important, car ce bâtiment a été initialement construit pour des besoins privés et que, partant, aucune réflexion quant à la sécurité n'a été menée lors de sa conception. Plusieurs intervenants s'interrogent sur l'opportunité de loger des administrations telles que le Service de Renseignement de l'État, le Haut-Commissariat à la protection nationale ou l'État-major de l'Armée, qui ont de très hautes exigences sécuritaires, dans un bâtiment de ce type.
- Afin d'éviter un impact trop important sur les activités scolaires lors du réaménagement du campus *Geesseknäppchen*, il faudra au préalable étudier précisément le phasage des travaux.
- En ce qui concerne le projet d'un lycée au plateau de Kirchberg et suite à une question relative à l'accessibilité du site par les transports publics, il est souligné qu'une étude préliminaire a été réalisée par Luxtram afin d'examiner, d'une part, l'opportunité et, d'autre part, la faisabilité technique de construire une antenne de tram pour desservir le futur lycée. Cette étude a permis de conclure à la fois de l'opportunité (notamment au regard de la prochaine urbanisation du quartier et de la construction prévue de nouveaux logements) et de la faisabilité de cette antenne.
- Les projets d'assainissement et de mise en conformité du Lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette seront complexes, étant donné qu'il n'existe pas de bâtiment de rechange dans lequel il serait possible d'installer les lycéens pendant les travaux de rénovation. L'exécution devra donc se faire par étapes successives.
- Pour ce qui est de la construction d'un lycée à Howald, Monsieur le Ministre précise que ce projet ne sera pas réalisé à court terme. Il est en effet essentiel que toutes les infrastructures nécessaires (réseau routier, ligne de tram, pôle d'échange...) soient préalablement finalisées. Monsieur le Ministre donne par ailleurs à considérer que plusieurs options d'implantation seront étudiées et, qu'à ce stade, aucun site n'a encore été définitivement retenu.

*

Les responsables des CFL présentent les projets du Fonds du Rail, tels que détaillés exhaustivement dans le document repris en annexe du présent procès-verbal.

Suite à une question afférente, il est précisé que le bâtiment P&R au point d'arrêt de Rodange devrait être achevé en 2021, tandis que celui du point d'arrêt de Bascharage devrait quant à lui être achevé en 2022. Il est en outre souligné que des études sont en cours afin que le

bâtiment P&R de Bascharage et l'éventuel futur contournement de cette localité puissent être réalisés sans interférence.

Au cours de la prochaine réunion, les membres de la Commission auront l'occasion de poser d'éventuelles questions supplémentaires relatives aux projets susmentionnés du Fonds du Rail.

3. **Divers**

La prochaine réunion aura lieu le 6 octobre 2017 à 9h00.

Luxembourg, le 4 octobre 2017

Le Secrétaire,
Rachel Moris

La Présidente,
Josée Lorsché

BATIMENT ROBERT SCHUMAN

IMPLANTATION / SITE : Le site à étudier se trouve aux marges du quartier européen au sud-ouest du boulevard J. F. Kennedy et bénéficie d'une situation privilégiée à l'entrée du plateau du Kirchberg. Situé sur la place de l'Europe, il est entouré de bâtiments remarquables: les anciennes ruines du Fort Thüngen, la tour Alcide de Gasperi associée au pont rouge et la plus récente Philharmonie. Par ailleurs un biotope important borde le terrain sur le flanc ouest. Le PAG de la Ville de Luxembourg prévoit une zone mixte urbaine centrale à caractère européen et national. De nouveaux développements sur et autour de la place de l'Europe sont en cours.

DESCRIPTION : Portant le nom du premier président de l'Assemblée parlementaire européenne, le bâtiment Robert Schuman, construit entre 1970-1973, abrite aussi le premier hémicycle construit pour cette institution. Actuellement s'y trouvent encore les bureaux dédiés principalement aux services des traducteurs des institutions européennes ainsi que l'imprimerie, la bibliothèque et les archives du Parlement.

PROGRAMME : Dans le but de contribuer au réaménagement de la place de l'Europe, il est nécessaire de procéder à l'établissement d'un programme mixte, principalement constitué de logements, mais aussi de services de proximité, d'activités libérales et éventuellement d'un lieu de mémoire retraçant la genèse et le développement des institutions européennes au Luxembourg.

VOLUME ET SURFACE :

Volume :	~ 63'000 m ³
Surface du site :	~ 1,2 ha

BUDGET : non-défini



EXTENSION DU FOYER ET DE L'ACCUEIL DE LA PHILHARMONIE

IMPLANTATION / SITE : Philharmonie à Luxembourg Kirchberg

DESCRIPTION : L'objectif de l'extension est de renforcer l'ouverture au grand public et de créer un point d'attraction au niveau de la Place de l'Europe par un espace polyvalent à utilisation culturelle en prolongation du foyer.

Une extension de la cuisine et de l'espace restauration est également prévue, puisque les installations existantes ne répondent actuellement plus aux besoins quotidiens de la Philharmonie.

PROGRAMME : Le programme de l'extension se compose

- d'un espace polyvalent au niveau du foyer
- d'un espace de restauration avec une cuisine professionnelle pour les besoins du restaurant, de la cantine des musiciens, des bars du foyer et du catering lors d'évènements

VOLUME ET SURFACE : non-défini

BUDGET : non-défini



CENTRE PENITENTIAIRE SCHRASSIG – RENOVATION ET ASSAINISSEMENT

IMPLANTATION / SITE : Le Centre pénitentiaire est implanté sur des terrains se situant au Kueleberg à Schrassig, entre Sandweiler et Oetrange le long de la N28.

DESCRIPTION : Les constructions actuelles, dont la conception remonte aux années 70, ont été mises en service en 1984, respectivement en 2002, la capacité d'accueil est de 300 à 600 lits (détenus et prévenus). Pour mettre en pratique les éléments-clés de la réforme pénitentiaire, il est indispensable de restructurer le Centre pénitentiaire. Le concept énergétique ainsi que le fonctionnement des installations techniques et de sécurité seront également revus et adaptés aux normes et réglementations en vigueur.

PROGRAMME : Actuellement les détenus ainsi que les prévenus sont enfermés ensemble dans le Centre pénitentiaire à Schrassig jusqu'à la mise en service du Centre de détention au Ueschterhaff en 2022, destiné exclusivement aux prévenus. Vu que la situation actuelle est loin d'être optimale, la restructuration des blocs de détention et de la zone d'entrée, la construction d'une nouvelle cuisine centrale, le réaménagement des locaux de visite, l'hébergement des femmes détenues, l'installation d'une unité gériatrique et d'un tract de sécurité sont indispensables et prévus dans le projet de restructuration de la prison.

VOLUME ET SURFACE :

Emprise au sol:	~ 32'000 m ²
Surface du site :	~ 14,7 ha

BUDGET : non-défini



Centre opérationnel et administratif des Services d'Incendie et de Secours et de la Police grand-ducale à Esch-sur-Alzette

IMPLANTATION / SITE : Boulevard Aloyse Meyer
Esch / Lallange

DESCRIPTION : Réalisation d'un bâtiment commun pour le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) et la Police grand-ducale avec

- le Centre d'intervention et de secours (CIS) Esch/Alzette (cat. IV créé par la fusion des Corps actuels d'Esch et de Schifflange)
- la Direction régionale Esch/Alzette et Commissariat Esch/Alzette

PROGRAMME :

- administration, garage, formation, repos, vestiaires, stockage
- administration divers services, vestiaires, stockage
- synergies: parking utilisateurs et visiteurs, garages, salles de réunions, d'instruction, de conférence, lavage, sports et fitness, détente, cantine/réfectoire, terrain d'exercice, techniques

VOLUME ET SURFACE :

Surface brute:	~ 20'200 m ²
Volume brut :	~ 81'300 m ³
Surface du site :	~ 1,95 ha

BUDGET : non-défini



ECOLE DE POLICE A MONDERCANGE

IMPLANTATION / SITE : Le terrain se situe en périphérie de l'agglomération d'Esch-sur-Alzette en face de la décharge pour déchets inertes de Mondercange, à l'emplacement de l'ancien Centre d'éducation différenciée. Le site est desservi par le CR 106 et est fortement boisé. Une ligne de haute tension traverse le terrain sur la partie sud le long de l'autoroute A4.

DESCRIPTION : Actuellement, le bâtiment est occupé par des demandeurs de protection internationale jusqu'à l'ouverture du nouveau foyer à Esch-Neudorf.

PROGRAMME : Regroupement des fonctions suivantes:

- Administration
- Formation pour 330 élèves
- Salle des fêtes polyvalente
- Internat
- Centre national tactique policière/Centre national de conduite
- Centre national de documentation
- Logistique
- Parking

Pour les équipements sportifs, des synergies devront être trouvées dans la région.

VOLUME ET SURFACE : Volume : ~ 97'200 m³
Surface du site : ~ 50 a

BUDGET : non-défini



SECURISATION DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

IMPLANTATION / SITE : Le projet de sécurisation comprend trois bâtiments de la Chambre des Députés à savoir l'Hôtel de la Chambre, les bâtiments Printz-Richard et Wiltheim.

DESCRIPTION : Les bâtiments de la Chambre ne répondent plus aux normes de sécurité actuelles. Suite à l'audit réalisé par l'Agence de sécurité nationale (ANS), un bureau expert en la matière, a établi un concept global de sécurisation pour les bâtiments concernés.

PROGRAMME :

- fenêtres et accès à sécuriser
- bollards (contre parking illicite)
- sécurisation contre diverses attaques (armes à feu)
- mise à niveau des installations des techniques de surveillance

BUDGET : non-défini



BÂTIMENT SAINT LOUIS SIS ROUTE D'ESCH A LUXEMBOURG – MESURES DE SECURISATION DU SITE

IMPLANTATION / SITE : L'immeuble se situe route d'Esch à Luxembourg et abrite actuellement le Service de Renseignement de l'Etat ainsi que le Haut-Commissariat à la protection nationale.

DESCRIPTION : Etant donné que l'Etat-major de l'Armée, implanté actuellement rue Goethe, doit quitter les lieux pour fin 2018, le Conseil de Gouvernement a pris la décision de l'implanter au rez-de-chaussée du bâtiment Saint Louis (ancien CEDIES). Des travaux importants de transformation du bâtiment administratif et du périmètre s'imposent afin de sécuriser le site.

VOLUME ET SURFACE : Volume : ~ 6'400 m³
Surface du site : ~ 24,84 a

BUDGET : non-défini



REAMENAGEMENT DU CAMPUS GEESSEKNAEPPCHEN A LUXEMBOURG

IMPLANTATION / SITE : Le site du Geesseknäppchen héberge depuis les années 60 les lycées Athénée, Ecole de commerce et de gestion, Michel Rodange, Aline Mayrisch, International School, le Forum, la salle Folmer ainsi que les différents halls de sports sur une surface d'environ 25 ha, y compris le Conservatoire de la Ville de Luxembourg. De cette surface, environ 73% sont scellés (avec 31% de surfaces bâties) et 27% sont des aménagements verts. Le campus est bordé au nord par la rue résidentielle Marguerite de Brabant, à l'est par le boulevard Pierre Dupong et au sud par la pénétrante de la porte de Hollerich, prolongation de l'A4, vers le centre ville. Le site accuse un dénivelé important.

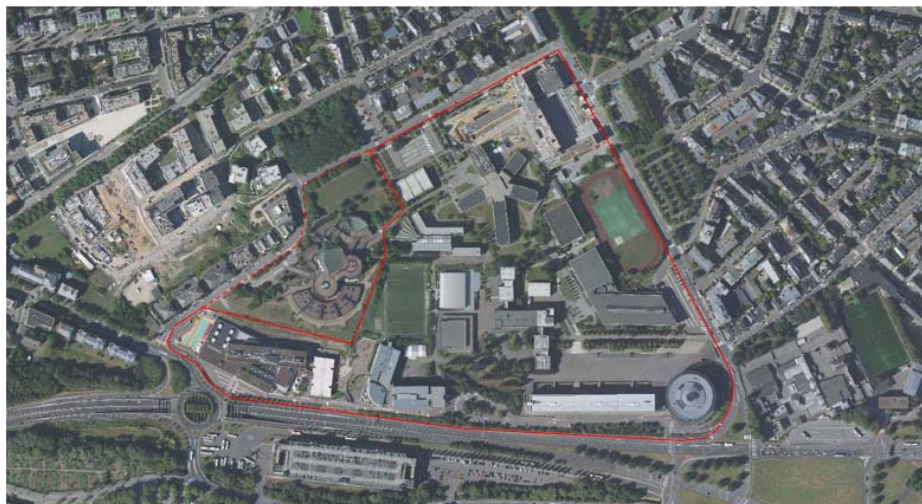
DESCRIPTION : Le site s'est rempli au fil du temps sans concept global. Aujourd'hui la densité des bâtiments ainsi que le nombre d'utilisateurs (~ 6'000) du campus sont tels qu'un réaménagement urbanistique du point de vue des accès, de la circulation, de la convivialité et de la sécurité s'impose. Par ailleurs le site contient un grand nombre d'impétrants souterrains, avec des réseaux en fin de vie marqués par des fuites importantes et récurrentes. Le transport scolaire se trouve aux limites de ses capacités et appelle à une refonte du concept de mobilité.

PROGRAMME : Le programme de réaménagement du campus Geesseknäppchen se compose

- du remplacement du réseau souterrain
- de l'optimisation des zones de stationnement, de création d'un nouveau arrêt de bus et de nouveaux tracés pour les livraisons
- de la création d'un réseau continu et sécurisé pour les piétons et cyclistes
- de la création d'espaces extérieurs coordonnés et attractifs
- de la création d'une signalétique homogène et effective

SURFACE DU SITE : Le site du Geesseknäppchen mesure ~ 25 ha, dont 18,5 ha appartiennent à l'Etat. La surface à réaménager correspond à ~ 12 ha.

BUDGET : non-défini



LYCEE TECHNIQUE ECOLE DE COMMERCE ET DE GESTION

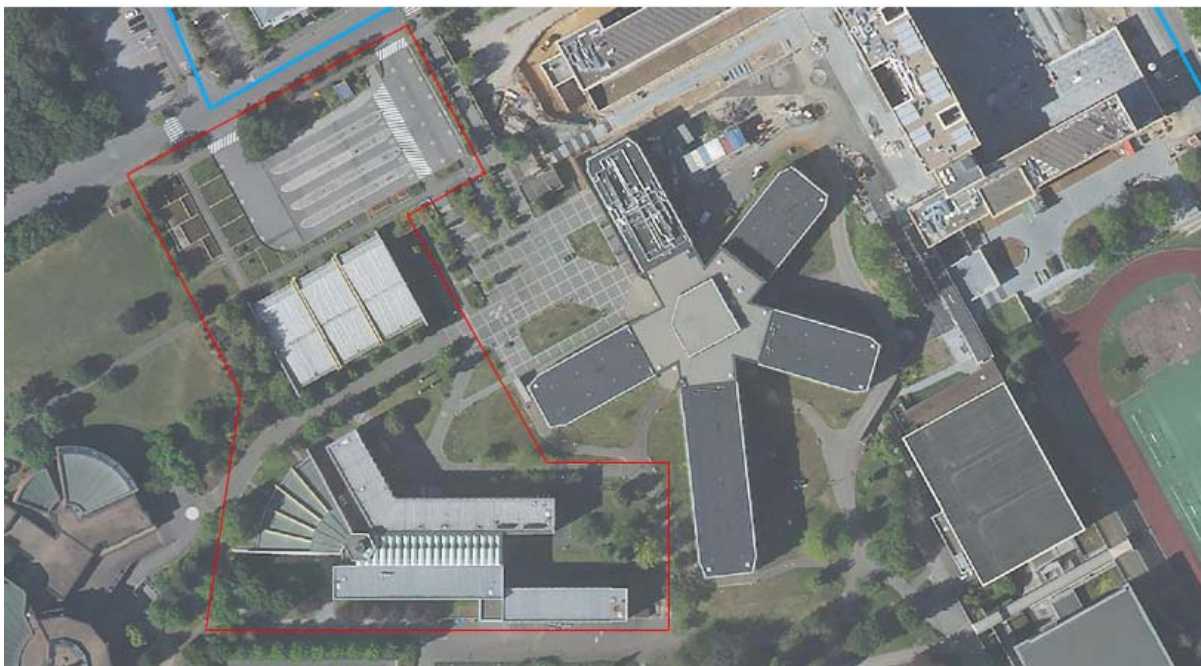
IMPLANTATION / SITE : Le Lycée technique Ecole de commerce et de gestion est implanté sur le Campus Geesseknäppchen, au bord de la pénétrante sud en provenance d'Esch-sur-Alzette. Le Campus comprend actuellement 5 lycées, 3 halls des sports, le Forum pour usage collectif, le conservatoire et une structure scolaire provisoire.

DESCRIPTION : Le Lycée technique Ecole de commerce et de gestion (LTECG) compte environ 500 élèves. Le bâtiment a été construit en plusieurs phases: le premier bâtiment, dit Schroerbau, date de 1968. L'extension ainsi que la salle des sports et le parking ont été construits en 1983 et 1986. Le bâtiment présente d'importants problèmes au niveau du sous-sol (parking), la toiture de la salle des sports n'est plus étanche et les techniques du bâtiment principal sont obsolètes. L'envergure des travaux d'assainissement reste à définir par rapport aux normes actuelles en matière de sécurité, d'accessibilité et de confort thermique.

VOLUME ET SURFACE :

Volume :	~ 63'000 m ³
Surface du site :	~ 2,0 ha (envergure à définir)

BUDGET : non-défini



LYCEE CLERVAUX - EXTENSION

IMPLANTATION / SITE : Le terrain de construction, acquis par l'Etat en mars 2013, est adjacent au site du nouveau Lycée de Clervaux (côté nord) et à proximité directe de la gare ferroviaire de Clervaux. Il se trouve du côté ouest en contrebas de quelques maisons unifamiliales longeant la route de Bastogne (RN18) et du côté sud adjacent à un commerce (métiers de la construction).

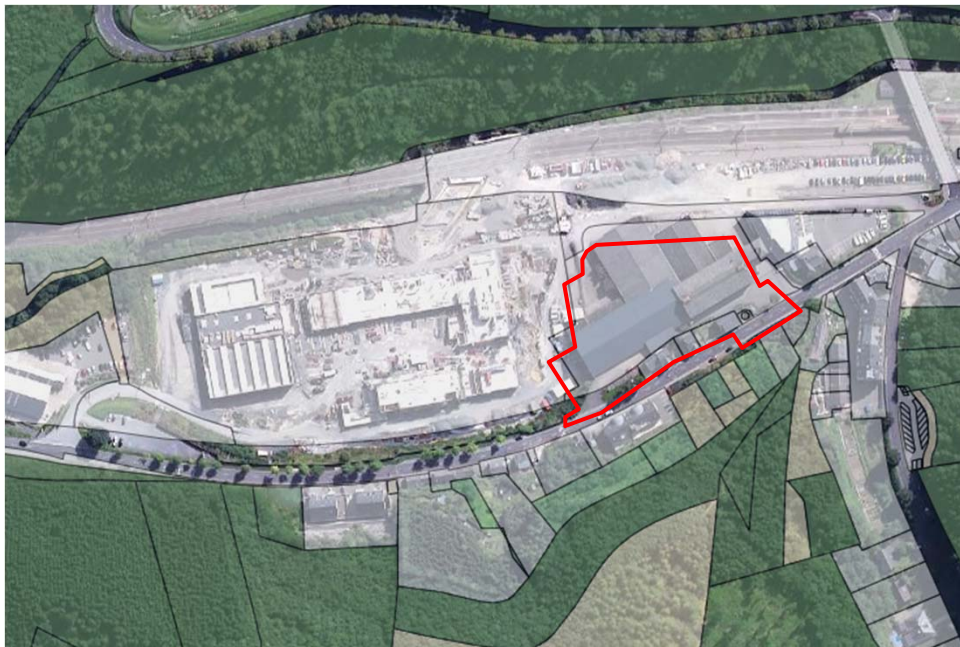
DESCRIPTION : Le projet prévoit de compléter l'offre scolaire par la division supérieure de l'enseignement secondaire classique, les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire général, des formations professionnelles (division informatique et division génie civil; division de l'apprentissage industriel, artisanal, hôtelier et touristique) ainsi que le brevet de technicien supérieur (informatique) et l'école européenne agréée.

PROGRAMME : A part la construction de nouvelles salles de classe, de salles de classe spéciales, de laboratoires et d'ateliers, il est prévu de créer des surfaces de structures d'accueil et d'administration supplémentaires.

VOLUME ET SURFACE :

Volume :	~ 57'500 m ³
Surface du site :	~ 86 a

BUDGET : non-défini



LYCEE AU PLATEAU DE KIRCHBERG

IMPLANTATION / SITE : Le site désigné s'étend sur des terrains se situant dans la zone prochainement urbanisée dite «um Kuebeberg», à proximité du boulevard Pierre Frieden.

DESCRIPTION : Afin de désengorger le quartier du Limpertsberg notamment au niveau du trafic engendré par le transport scolaire, il a été décidé de délocaliser le Lycée Michel Lucius en périphérie. Ceci permettra non seulement le développement du logement au Limpertsberg mais donnera également une occasion pour le Lycée Michel Lucius d'adapter son offre scolaire aux besoins actuels et futurs.

PROGRAMME : Il est prévu d'implanter:

- le Lycée Michel Lucius (~ 1'800 élèves)
- l'Ecole fondamentale Michel Lucius (~ 400 élèves)
- le Service de consultation et d'aide pour trouble de l'attention, de la perception et du Développement psychomoteur (SCAP)
- une infrastructure sportive commune avec piscine

VOLUME ET SURFACE : Volume : ~ 240'000 m³
Surface du site : ~ 3,8 ha

BUDGET : non-défini



LYCEE TECHNIQUE DES ARTS ET METIERS – MISE EN CONFORMITE ET ASSAINISSEMENT

IMPLANTATION / SITE : Le Lycée technique des arts et métiers se situe au cœur du quartier de Limpertsberg et se compose de quatre bâtiments :

- l'ancien bâtiment, maison d'étude et de retraite des Jésuites, rue Guillaume Schneider datant de 1899
- le nouveau bâtiment sis rue des Cerisiers datant de 1948 à 1962 et de 1993
- les nouveaux ateliers datant de 1970
- le nouveau complexe cantine/hall de sport datant de 2014

DESCRIPTION :

Le projet comprend plusieurs volets :

- l'assainissement énergétique de la toiture de l'ancien bâtiment
- le compartimentage et mise en conformité de l'ancien bâtiment et des ateliers
- la rénovation de la salle des fêtes située dans l'ancien bâtiment
- diverses rénovations

VOLUME ET SURFACE : Volume : ~ 169'000 m³
Surface du site : ~ 2,2 ha

BUDGET : non-défini



LYCEE A HOWALD

IMPLANTATION / SITE : Le terrain, propriété de l'Etat, est implanté entre le ban de Gasperich en plein développement urbanistique et le quartier du Howald pour lequel le développement et la restructuration urbaine sont prévus à court terme. La future gare périphérique de Howald comme pôle d'échange multimodal est située à proximité.

DESCRIPTION : Le Lycée technique du Centre est actuellement implanté au Limpertsberg dans des structures trop petites et non adaptées aux besoins futurs du Lycée. Suite à l'état de vétusté avancée et aux obligations de plus en plus exigeantes au niveau de la sécurité, la délocalisation du Lycée à moyen terme dans ce nouveau quartier semble optimal pour répondre aux besoins spécifiques du celui-ci.

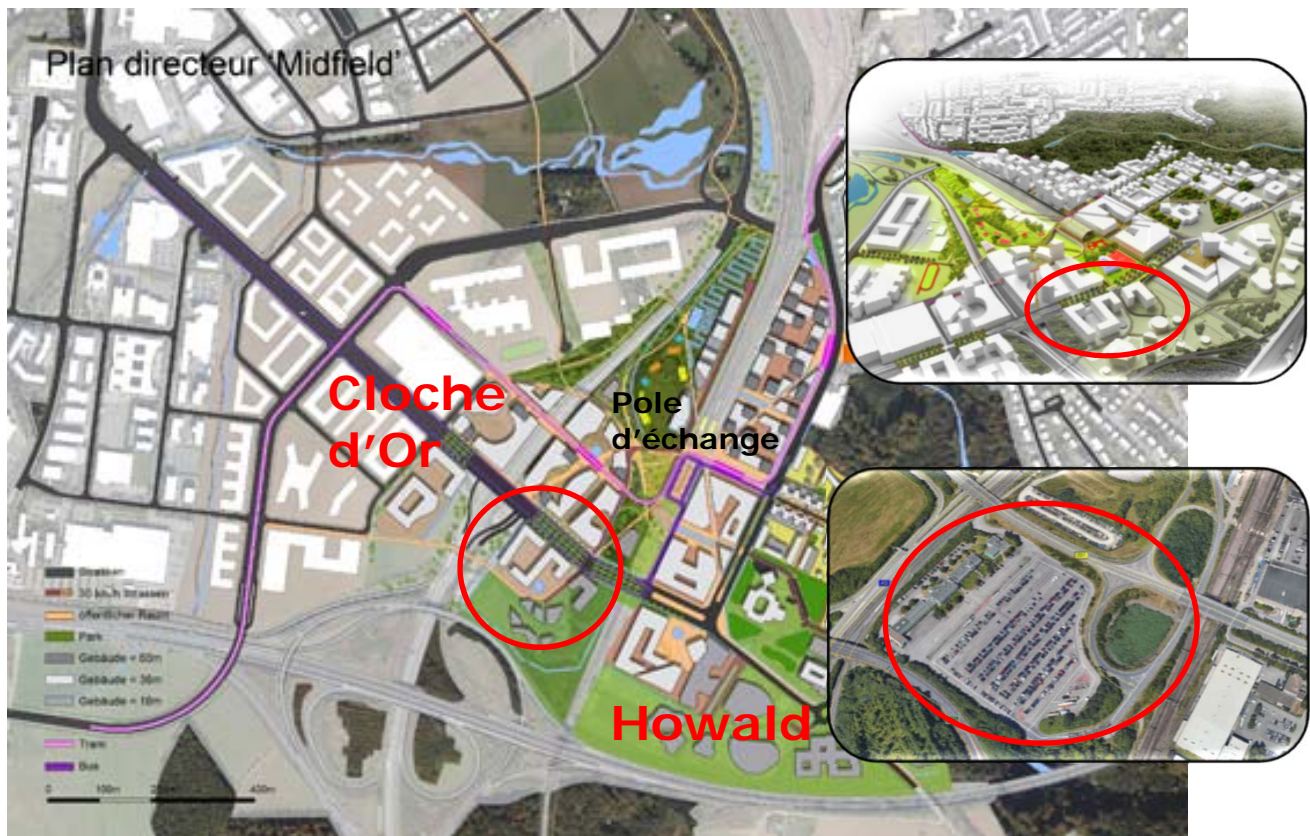
PROGRAMME : Il est prévu d'implanter :

- le Lycée technique du Centre (~ 2'500 élèves)
- le Centre propédeutique professionnel (CPP) (~ 70 élèves)
- infrastructures sportives commune avec piscine

VOLUME ET SURFACE :

Volume :	~ 300'000 m ³
Surface du site :	~ 3,3 ha

BUDGET : non-défini





Réf. : MDDI-TR-CF-2017-00784

Luxembourg, le 27 septembre 2017

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Point 2. : 7187 Débat d'orientation sur le financement des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État

Nouvelle procédure législative concernant l'optimisation du suivi financier des grands projets > 10 mio Euros

Liste des nouveaux projets du Fonds du Rail à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés

➤ **Point d'arrêt de Bascharage-Sanem.
Aménagement d'un bâtiment P&R.**

Dans un souci d'améliorer constamment l'offre de services aux clients et notamment d'augmenter la capacité de stationnement, il est prévu de construire un bâtiment P&R au point d'arrêt de Bascharage-Sanem.

Le bâtiment P&R sera implanté au sud du point d'arrêt en question au droit de l'actuel parking en surface à côté de la gare routière.

Actuellement quelque 100 emplacements sont à disposition des voyageurs. Le futur bâtiment P&R sera dimensionné pour une capacité d'environ 400 places.

Outre la construction du bâtiment, le projet comprend également les aménagements extérieurs dont le déplacement de réseaux ainsi que l'adaptation au réseau routier.

Coût prévisionnel : 15 000 000.- €.

➤ **Gare de Troisvierges.**
Aménagement d'un bâtiment P&R.

Dans un souci d'améliorer constamment l'offre de services aux clients et notamment d'augmenter la capacité de stationnement, il est prévu de construire un bâtiment P&R en Gare de Troisvierges.

Le bâtiment P&R sera implanté à côté du bâtiment voyageurs au droit de l'actuel parking en surface.

Actuellement quelque 100 emplacements sont à disposition des voyageurs. Le futur bâtiment P&R sera dimensionné pour une capacité d'environ 350 places.

Outre la construction du bâtiment, le projet comprend également les aménagements extérieurs, dont le déplacement de réseaux.

Coût prévisionnel : 12 500 000.- €.

➤ **Point d'arrêt Capellen.**
Suppression du passage à niveau 81b et reconstruction de l'arrêt.

En vue de la suppression du passage à niveau (PN) 81b à Capellen et afin de moderniser et d'adapter l'arrêt ferroviaire de Capellen aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR) selon les dernières spécifications techniques d'interopérabilité (STI) en vigueur, d'importants travaux d'infrastructure s'imposent.

Le présent projet prévoit :

- l'aménagement d'un passage inférieur routier intégrant un passage souterrain pour la mobilité douce et les personnes à mobilité réduite. Le passage souterrain sera raccordé de part et d'autre par des ascenseurs et plans inclinés aux quais,
- la reconstruction des quais à voyageurs en tenant compte d'un prolongement à 250 m et d'une hauteur de 55 cm par rapport au plan de roulement,
- l'installation de divers équipements de quai ainsi que la mise en place d'un système d'information aux voyageurs,
- le renouvellement des installations de traction électrique sur la zone de remaniement,
- l'aménagement d'un parking d'accueil d'environ 70 emplacements (environ 20 places supplémentaires par rapport à la situation existante),
- la démolition du bâtiment voyageurs existant.

Coût prévisionnel : 17 200 000.- €.

➤ **Point d'arrêt Walferdange.**
Mise en conformité des infrastructures d'accueil des voyageurs.

Afin de moderniser et d'adapter le point d'arrêt de Walferdange aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR) selon les dernières spécifications techniques d'interopérabilité (STI) en vigueur, et de répondre au mieux aux nécessités de la gestion du transport voyageurs, d'importants travaux d'infrastructure s'imposent.

Le présent projet prévoit :

- la suppression du passage souterrain existant et l'aménagement d'un nouveau passage souterrain sous les voies ferrées, muni d'escaliers, d'ascenseurs et de plans inclinés de part et d'autre,
- la reconstruction des quais à voyageurs en tenant compte d'un prolongement à 250 m et d'une hauteur de 55 cm par rapport au plan de roulement,
- l'installation de divers équipements de quai ainsi que la mise en place d'un système d'information aux voyageurs,
- le renouvellement des installations de traction électrique sur la zone de remaniement.

Coût prévisionnel : 11 900 000.- €.

➤ **Gare de Berchem.**
Renouvellement des infrastructures.

La mise en conformité de la Gare de Berchem vise la modernisation et l'adaptation des infrastructures aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR) conformément aux spécifications techniques d'interopérabilité (STI) en vigueur. Afin de répondre au mieux aux nécessités de la gestion du transport voyageurs, d'importants travaux d'infrastructures s'imposent.

Le présent projet prévoit :

- l'aménagement d'un nouveau passage souterrain sous les voies ferrées, muni d'escaliers, d'ascenseurs et de plans inclinés de part et d'autre des voies ferrées,
- la reconstruction des quais à voyageurs en tenant compte d'un prolongement à 250m,
- l'installation de divers équipements de quai ainsi que la mise en place d'un système d'information aux voyageurs,
- la construction de nouveaux abris voyageurs et d'une salle d'attente,
- le renouvellement des installations de traction électrique sur la zone de remaniement,
- la démolition du bâtiment voyageurs existant.

Coût prévisionnel : 11 750 000.- €.

➤ **Ligne de Luxembourg à Troisvierges.
Renouvellement des installations de sécurité.**

Le présent projet a pour objet la modernisation des installations de sécurité de la ligne de Luxembourg à Troisvierges.

Les postes de signalisation ainsi que le centre de téléconduite d'Ettelbruck datent des années 1980. La fourniture du matériel de rechange d'origine par le fournisseur n'est plus garantie. La technique en place ne permet plus de suivre les modifications conséquentes des plans des voies telles que prévues à Ettelbruck (projet P.N7.10) et Mersch (projet P.PR.31) dans les années à venir.

Le projet comprend le remplacement des anciennes installations tout-relais par des postes de signalisation informatisés avec une commande centralisée de la circulation. Cette modernisation sera mise en œuvre de manière progressive, depuis la partie méridionale vers la partie septentrionale de la ligne.

Le projet sera ainsi entamé par une phase pilote sur le tronçon Lorentzweiler-Cruchten en 2019 afin de consolider la nouvelle technologie, pour être suivi sur le secteur Ettelbruck - Diekirch en 2020 et pour aboutir sur la partie septentrionale de la ligne du Nord dans les années 2022 à 2025.

Coût prévisionnel : 36 700 000.- €.